

09/06/2021 – Réouverture du Centre Aquatique de St-Amand-Les-Eaux

Enfin ! Le Dragon d'Eau réouvre ses portes...

Dès mercredi, les bassins du centre aquatique de Saint-Amand-Les-Eaux pourront, de nouveau, accueillir le public !!!

A noter, la ville d'Hasnon participe financièrement à la gestion du centre aquatique.

Cette participation vous donne le droit de bénéficier des tarifs avantageux...

Pour les hasnonaise(es), le ticket d'entrée varie de 3 à 3,50€/séance.

+ d'infos sur les horaires, tarifs, animations... sur <https://dragondeau.fr>

Centre Aquatique de Saint-Amand-les-Eaux

Réouverture du Dragon d'Eau le 9 juin

Prêts ?

Enfin!

Prêts ?

Super!

Go!

Go!

C'est parti!

Yes!



Saison estivale

du 26 juin au 29 août 2021

Structures gonflables & Ventrigriss tout l'été!



LIKEZ NOTRE PAGE FACEBOOK AuDragonDeau

03 27 33 99 00



Au dragon d'eau
Centre Aquatique International de l'Artois

Plus d'infos sur notre site dragondeau.fr

Vacances scolaires 2021

Horaires piscine

Pour nager et profiter en famille

	Séance 1	Séance 2	Séance 3
Lundi - mardi	9:30 à 14:00	14:30 à 17:30	18:00 à 21:00
Mercredi	9:30 à 12:00	14:30 à 17:30	18:00 à 21:00
jeudi - vendredi	9:30 à 14:00	14:30 à 17:30	18:00 à 21:00
Samedi	9:00 à 12:00	14:30 à 18:30	
Dimanche	08:30 à 12:30	L'évacuation des bassins se fait 30 min avant la fin des horaires indiqués de chaque séance.	

Stages

Pour apprendre !

Du lundi au vendredi	09:30 à 10:15	10:30 à 11:15	14:30 à 15:15	LECONS DE NATATION ENFANTS 
	Groupe débutant			
	09:30 à 10:15	10:30 à 11:15	15:30 à 16:15	10 enfants par session
	Groupe confirmé			

L'inscription sera soumise à la réalisation d'un test gratuit pour définir le niveau de chaque enfant.

Planning

Pour bouger !

Lundi	 12:15 à 13:00	 18:30 à 19:15	NOUVEAUTE  19:30 à 20:15
Mardi	 12:15 à 13:00	 18:30 à 19:15	 19:30 à 20:15
Mercredi		 18:30 à 19:15	 19:30 à 20:15
Jeudi	 12:15 à 13:00	 18:30 à 19:15	NOUVEAUTE  19:30 à 20:30
Vendredi	 12:15 à 13:00	 18:30 à 19:15	 19:30 à 20:15
Samedi	 09:00 à 11:30	Dimanche	 08:45 à 09:30

* Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

03/06/2021 – Transfert du bureau de poste à la Mairie

Afin d'assurer la continuité des services publics dans la commune, le bureau de Poste d'Hasnon est transféré à l'Hôtel de Ville.

A noter que les boîtes aux lettres (jaunes) destinées à l'envoi de vos courriers restent fonctionnelles, avec les heures de levées habituelles.



HASNON



LA POSTE

Le bureau de poste est temporairement* transféré à la Mairie.

Vous pouvez y :

- Affranchir vos envois
- Déposer et retirer courriers et colis
- Acquérir des enveloppes et emballages Prêt-à-Envoyer
- Effectuer des retraits et des versements d'espèces sur CCP et compte épargne
- Déposer des chèques sur CCP ou compte épargne
- Consulter sur ordinateur ou tablette les services en ligne de La Poste, des services publics et municipaux

Uniquement aux horaires suivants :

Lundi : **15h – 17h**

Mardi, Mercredi
et Vendredi : **10h – 12h / 15h – 17h**

Jeudi : **10h – 12h**

* durant les travaux de rénovation de votre bureau de Poste, la ville d'Hasnon a souhaité, en partenariat avec le groupe La Poste, que les hasnonais(es) puissent continuer à bénéficier des services publics postaux et bancaires.

**02/06/2021 – Journée de
dépistage de la Covid-19**

CORONAVIRUS - COVID-19

Dépistage exceptionnel de la Covid-19 dans votre ville

Gratuit et sans rendez-vous

(Munissez-vous de votre carte vitale et pièce d'identité)

L'Agence régionale de santé et votre commune vous facilitent
l'accès aux tests de la Covid-19. Rendez-vous à

HASNON
Salle des sports
Rue Camille Pelletan

SAMEDI 12 JUIN
de 9h à 17h



**02/06/2021 – Offres d'emploi
Teria Services**

RECRUTEMENT :

AIDE SOIGNANT-E / AUXILIAIRE DE VIE



CONTEXTE

Dans le cadre de son développement, Teria Services recrute plusieurs aides soignants(es) /auxiliaires de vie **pour le secteur de Hasnon.**

MISSIONS

VOUS AUREZ EN CHARGE L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS BÉNÉFICIAIRES.

- Aide à la toilette
- Soins élémentaires d'hygiène dans la limite des prescriptions médicales
- Aide au lever et au coucher (avec ou sans appareillage)
- Aide à l'habillage et au déshabillage
- Préparation de repas
- Aide à la prise de repas
- Soutien, accompagnement
- Aide à la mobilité (promenade, rendez-vous)
- Aide aux courses
- Entretien du logement et travaux ménagers
- Garde de nuit
- Activités sociales et de loisirs

CONTRAT

- Contrat à durée indéterminée
- Temps de travail : 39h/avec horaires variables possibles
- Salaire mensuel de 1 700,00 € à 1 900,00 € sur 12 mois
- Déplacements : quotidiens – zones : département du nord
- Fixe + intervac
- Remboursement des frais kilométriques mensuels

PROFIL SOUHAITÉ

- **EXPÉRIENCE** : débutant accepté
- **CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE** :
 1. Accompagner la personne dans les gestes de la vie quotidienne
 2. Réaliser des soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention
 3. Réaliser pour la personne les courses, la préparation des repas, des formalités administratives
 4. Règles d'hygiène et de propreté
 5. Suivre l'état de santé de la personne
 6. Relever les modifications de comportement, états dépressifs,
 7. Informer les interlocuteurs concernés (famille, médecin, ...)

SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNEL :

- Autonomie – Capacité de décision – Réactivité

POUR POSTULER :



Email :
recrutement@as-teria.fr

Candidature en ligne :
www.teriaservices.fr/aides-soignantes-et-auxiliaires-de-vie

27, rue du Wilson - 59490 Somain - Téléphone : **03 59 64 00 20**

**01/06/2021 – Informations
CPAM**



Cancer du col de l'utérus : c'est le moment de se faire dépister !

Le cancer du col de l'utérus résulte d'une infection prolongée par un Papillomavirus à haut risque, transmis sexuellement.

Agir contre le cancer du col de l'utérus

Il existe deux moyens de limiter ce risque :

- Se faire vacciner contre les HPV entre 11 ans et 14 ans. La vaccination peut également être proposée en rattrapage jusqu'à 19 ans inclus.
- Réaliser un test de dépistage, entre 25 et 65 ans, que l'on soit vaccinée ou non

Qu'il y ait eu vaccination ou non, le dépistage régulier par frottis tous les trois ans est indispensable et peut vous sauver la vie.

Faites-vous dépister

« Juin Vert » est le mois de mobilisation nationale contre le cancer du col de l'utérus. Si vous n'avez pas réalisé de frottis depuis plus de 3 ans, vous recevrez une invitation pour vous faire dépister. Le test de dépistage sera alors pris en charge à 100% sans avance de frais.

Parlez en avec votre médecin ou votre sage-femme.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur <https://www.e-cancer.fr/>



**LE DÉPISTAGE
DU CANCER
DU COL DE L'UTÉRUS,
À PARTIR DE 25 ANS,
UN TEST TOUS LES
3 ANS**

Le dépistage du cancer du col de l'utérus permet de repérer d'éventuelles anomalies, de les surveiller ou de les soigner avant l'apparition d'un cancer. Si un cancer est détecté, les traitements sont en général moins lourds et les chances de guérison plus importantes.
Parlez-en avec votre médecin ou une sage-femme. Informez-vous sur e-cancer.fr



Informations relatives au dépistage de cancer du col de l'utérus. Ce document est destiné à être lu par les personnes concernées par le dépistage de cancer du col de l'utérus. Il ne constitue pas un avis médical. Les informations relatives au dépistage de cancer du col de l'utérus sont disponibles sur le site internet de l'Assurance Maladie (www.e-cancer.fr) et sur le site internet de la Sécurité Sociale (www.securite-sociale.be). Les informations relatives au dépistage de cancer du col de l'utérus sont également disponibles sur le site internet de la Sécurité Sociale (www.securite-sociale.be) et sur le site internet de l'Assurance Maladie (www.e-cancer.fr). Les informations relatives au dépistage de cancer du col de l'utérus sont également disponibles sur le site internet de la Sécurité Sociale (www.securite-sociale.be) et sur le site internet de l'Assurance Maladie (www.e-cancer.fr). Les informations relatives au dépistage de cancer du col de l'utérus sont également disponibles sur le site internet de la Sécurité Sociale (www.securite-sociale.be) et sur le site internet de l'Assurance Maladie (www.e-cancer.fr).

01/06/2021 – Voyage Familial

VOYAGE FAMILIAL #1 □ □□□□□□□

Partir en vacances reste une pratique très différenciée socialement. Chaque année de nombreux Français y renoncent pour des raisons financières.

Selon l'étude, 4 français sur 10 ne partent pas en vacances...

Les confinements successifs n'ont pas permis de satisfaire nos envies d'évasion... *

Permettre aux hasnonais(es) de bénéficier de sorties culturelles et/ou de loisirs, seul(e), en famille ou même entre ami(e)s, était une volonté de l'équipe municipale.

Avec ce premier rendez-vous, strictement réservé aux hasnonais(es), la ville lance sa nouvelle campagne a destination des familles.

Régulièrement, vous découvrirez les différentes destinations que la ville vous réserve, par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le premier se déroulera le 29 Août avec une sortie familiale de loisirs au parc d'attractions Bellewaerde (Belgique).

Notre équipe a particulièrement négocié les coûts pour pouvoir vous proposer des tarifs très attractifs.

Ainsi, en fonction du quotient familial, votre participation financière* différencie :

□ < à 800€ = 5€/personne

□ de 800€ à 1000€ = 6.50€/personne

□ de 1000€ à 1200€ = 8€/personne

□ de 1200€ à 1500€ = 9.50€/personne

□ > à 1500€ = 12€/personne

- la participation financière des familles comprend l'entrée au parc, l'aller-retour en bus + les frais de parking. Les repas sont à la charge des participants.

□ gratuit pour les enfants de moins d'1 mètre.

□□ Places limitées aux 113 premiers inscrits □□

△□ Réservation en mairie, accompagnée d'une attestation de quotient familial, du 1er au 30 juin 2021. la réservation déclenche une facturation auprès du Trésor Public auprès duquel vous réglerez le montant de votre participation.

□□ – Le voyage familial s'effectuant en Belgique, veuillez

prévoir une pièce d'identité en cours de validité.

Les horaires de départ et de retour, ainsi que les règles sanitaires en vigueur dans le pays d'accueil, vous seront communiqués à la réservation.

HASNON



Voyage Familial



proposé par
le CCAS d'Hasnon

le dimanche 29 août 2021

Inscriptions en mairie du 1^{er} au 30 juin

25/05/2021 – Inscriptions au centre de loisirs estival 2021

Pour inscrire votre/vos enfant(s) au centre de loisirs estival veuillez [télécharger la fiche d'inscription en cliquant ici](#) puis déposez la complétée en mairie.



HASNON



3/15
ANS

CENTRE DE

Loisirs

du 7 juillet
au 30 juillet 2021

du **lundi** au **vendredi**

de 9h à 17h

En partenariat
avec la commune
de Millonfosse



**ACTIVITÉS
ET SORTIES VARIÉES**



Inscriptions en Mairie d'Hasnon du 25 mai au 19 juin

19/05/2021 – Informations Covid-19

Le ministère des Solidarités et de la Santé a conçu le site www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr dans le cadre de sa stratégie “Tester, Alerter, Protéger” de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Ce site s'adresse à tout un chacun. Il offre des **informations fiables, claires et à jour** pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires.

N'hésitez pas à le consulter.

12/05/2021 – Ouverture du Parc du Faisan Doré pendant le pont de l'Ascension

Le parc du Faisan Doré sera exceptionnellement ouvert durant le pont de l'Ascension.

Dès mercredi 12 mai au dimanche 16 mai de 14h à 18h30.



07/05/2021 – Inscriptions cantine pour la semaine du 17 au 21 mai

En raison du pont de l'Ascension, ce vendredi 14, la société de restauration scolaire Api Restauration, nous informe que la commande des repas pour la semaine du 17 au 21 est avancée.

C'est pourquoi, les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à la cantine, un ou plusieurs jours de la semaine 20, sont priés de réserver les repas avant 14h, le mardi 11 mai 2021.

Pour réserver vos repas, soit par téléphone au 03.27.21.67.17 ou par mail à accueil@hasnon.fr

Merci de votre compréhension.

